



SYNDICAT cgt

du Conseil Départemental

11 rue François Chénieux 87031 LIMOGES

Tél : 05.44.00.11.95 – Fax : 05.44.00.14.55

cgt@haute-vienne.fr Blog : cgt-cd87

C.T. ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le 6 décembre 2018 vous allez être appelé(e)s à voter pour nos représentants CGT au Comité Technique pour les 4 ans à venir.

10 BONNES RAISONS DE VOTER POUR LA CGT

1/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicat indépendant. Nous ne sommes pas une section syndicale. Le syndicat CGT de Conseil Départemental est totalement indépendant. Toutes les décisions sont prises uniquement par des agents du Conseil Départemental.

2/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicalisme fort, engagé et présent. Ce n'est pas parce que, aujourd'hui nous privilégions le dialogue avec la collectivité que nous avons perdu le courage de l'action et de la confrontation. Il est toujours dans notre ADN.

3/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicat qui vous représente. Sur les sujets d'organisation de travail, la CGT s'est toujours positionnée en fonction de l'avis des agents après les avoir rencontrés.

4/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicat qui travaille. Nous avons effectué plus de 350 heures mensuelles d'informations (en collège, MDD sociales, techniques, atelier départemental, archives, BDP, musée de Rochechouart, HDD ...).

Nous tenons 3 jours de permanences par semaine.

Nous avons ouvert deux permanences pour les agents du CD sur les territoires à ST Junien et à Eymoutiers.

En plus des comptes rendus des différentes instances et commissions auxquelles nous participons nous avons édité 13 **Flash Actu CGT**.

Nous avons créé un Blog : [cgt-cd87](http://cgt-cd87.fr).

La CGT a participé à tous les Comités Techniques sans exception.

5/ Voter CGT, C'est voter pour un bilan. La CGT par son travail et son implication a obtenu :

➤ Un groupe de travail qui a permis des avancées significatives au sujet des critères de classement en logique de carrière, et un meilleur équilibre entre les critères objectifs et subjectifs en logique d'emplois.

➤ Des chèques déjeuner pour les agents des

collèges pendant les permanences.

➤ Deux augmentations de l'indemnité d'entretien pour les ASSFAM. Une en 2107 pour les enfants confiés de 11 ans à 21 ans et lors du dernier CT l'engagement de la collectivité d'appliquer l'augmentation pour l'ensemble des enfants de 0 à 21 ans en 2019.

➤ Par notre action et notre travail nous avons sauvé le binôme pour la conduite des saleuses.

➤ Nous avons obtenu des améliorations dans le cadre de la campagne de fauchage pour la passe de sécurité (travaillé 37 heures payé 39, le panier repas sans justificatif pour la journée continue)

➤ Nous avons obtenu une application uniforme pour les horaires décalés en cas de forte chaleur et l'embauche à partir de 7 heures en cas de canicule pour les autres agents de la collectivité.

➤ La CGT dialogue avec la collectivité. Comme le prouve le dernier compte rendu du CT.

6/ Voter CGT, c'est voter pour un syndicat qui pendant 4 ans a défendu et continuera toujours à défendre :

➤ la lisibilité des emplois non pourvus,

➤ la formation,

➤ le reclassement des agents en difficultés,

➤ la priorité à la mobilité interne,

➤ la nomination des lauréats à l'examen professionnel et au concours,

➤ les promotions et les avancements de grade,

➤ l'équité dans les régimes indemnitaires,

➤ les remplacements dans tous les services.



7/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicat qui lors des réorganisations défend l'intérêt des agents, des services et la qualité des missions du service public (MDD techniques, DSI, PSE ...). Nous sommes très attentifs au maintien des moyens pour fonctionner, aux emplois et à la pertinence des organigrammes.

8/ Voter CGT, C'est voter pour un syndicat qui informe. Depuis 2014, la CGT s'est déplacée plusieurs fois sur l'essentiel des sites du Conseil Départemental pour vous présenter dans le cadre d'heures mensuelles d'information le parcours professionnel des carrières et des rémunérations (PPCR), le nouveau régime

indemnitaire (RIFSEEP*), la promotion et l'avancement de grade, le statut du fonctionnaire territorial et les élections professionnelles.

9/ Voter CGT, C'est voter pour le 1er syndicat des territoriaux en France. Nous sommes présents dans tous les départements. Dix agents CGT du Conseil Départemental de la Haute-Vienne participent activement à une coordination syndicale départementale au sujet des routes, des collègues et du droit administratif.

10/ Voter CGT, C'est nous donner plus de temps syndical pour encore mieux travailler pour vous, mieux vous écouter, mieux vous accompagner et mieux vous défendre.

LES TROIS PRINCIPAUX SUJETS QUE LA CGT SOUHAITE FAIRE ÉVOLUER LORS DE LA PROCHAINE MANDATURE

LES REMPLACEMENTS :

Au début de cette année le Président du Conseil Départemental annonçait la réduction de 20% des remplacements des agents absents dans les services. Ceci n'est pas acceptable dans l'état pour plusieurs raisons :

- avant en 2018 la gestion des remplacements engendrait déjà des problèmes d'organisation dans les services qui impactaient directement les agents,
- ce sont les agents qui pallient au désengagement de la collectivité avec des effets sur leur santé et la qualité du service public,
- les tensions et la fatigue engendrées par La surcharge de travail provoquent d'autres arrêts de travail,
- contrairement à l'engagement du Président, ce sont bien les agents qui servent de variable d'ajustement.

Il existe des solutions

LE RÉGIME INDEMNITAIRE :

Avec l'application du RIFSEEP* ce sont installées des inégalités de traitement entre les agents dans l'ensemble des catégories professionnelles.

C'est contraire à l'esprit même de la politique salariale annoncé par la collectivité.

Il est indispensable d'y remédier

LES DÉROULEMENTS DE CARRIÈRES :

Une nouvelle fois, c'est l'agent qui est la variable d'ajustement.

Il est nécessaire de permettre à **tous les agents** d'avoir un déroulement de carrière harmonieux.

Il faut également permettre aux lauréats des concours d'être nommés et aux lauréats d'examens professionnels au moins d'être inscrits sur les listes d'aptitudes.

C'est une évidence

*RIFSEEP : régime indemnitaire fonction des sujétions de l'expertise et l'engagement professionnel

EN CONCLUSION :

L'évolution des conditions de travail, de la rémunération et du déroulement de carrière sont indispensables aux agents pour leur bien être au travail, leur santé, leur motivation et pour leur épanouissement professionnel et personnel.

La surcharge de travail, l'iniquité de traitement entre les agents et le manque de perspectives de carrière sont les ingrédients qui favorisent les risques psycho-sociaux, la perte de motivation et la fuite vers d'autres collectivités de compétences pourtant précieuses à la réalisation d'un service public de proximité de qualité. Il faut que cela change !

SI NOS PRÉOCCUPATIONS SONT AUSSI LES VÔTRES, VOTEZ POUR LA cgt

Notre liste de candidat du Comité Technique représente toutes les catégories de façon équilibrée

- 6 adjoints administratifs (cat. B et C)
- 6 adjoints techniques dont 1 ingénieur (cat. A, B et C)
- 6 agents des collègues (cat. B et C)
- 5 travailleurs sociaux (cat. A)



